



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



Vie des Clubs :

Comment définir et rédiger son projet ?

Pour bien construire son projet, il faut définir le but que l'on se fixe (quel objectif ? pourquoi ? pour qui ?) et les moyens (comment ? avec qui ? avec quoi ? à quel prix ?).

Vous trouverez ci-dessous, des axes de développement pour expliquer et présenter votre projet :

- Constat ou Contexte actuel (géographique ? politique ? social ? sportif ? Clubs ? axe de réflexion ?)
- Objectifs généraux (axe de développement ? pourquoi ? pour qui ?)
- Projet éducatif (quels objectifs ? axe de travail ? Sensibilisation ?)
- Projet Sportif (quelle organisation ? quelles méthodes ? quels développements ? quelles améliorations ? quelles offres ? infrastructures ?)
- Projet Associatif (objectifs ? développement ? organisation ? Finance ? Administratif ? Communication ?)
- Projet Encadrement et/ou Formation (quel but ? axe de développement ? quel suivi ? Dirigeants ? Arbitres ? Educateurs ?)
- Les actions (quels types d'actions ? dans quels buts ? pourquoi ?)
- Les perspectives (moyen terme ? long terme ?)
- Conclusion

Sur un support de votre choix (Word, PowerPoint, etc.), commencer par définir vos grandes lignes ou grandes parties.

La liste proposée n'est pas une trame à respecter. Il s'agit de différents points ou axes de développements qui peuvent vous aider à rédiger votre projet.

On rappelle à nouveau que la convention de groupement n'est pas considérée comme un projet.